Dieux rois et peuples du Bénin

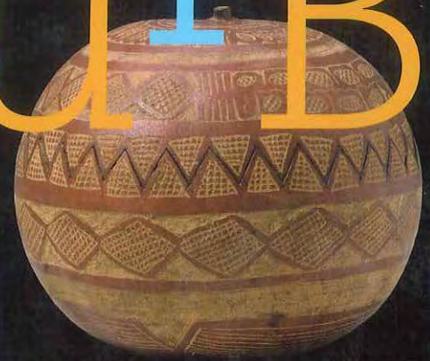

Arts anciens du littoral aux savanes

musée du quai Branly

VENDÉE CONSEIL GÉNÉRAL

SOMOGY ÉDITIONS D'ART

Témoignages des musées béninois : un élan culturel vers la connaissance

Du golfe de Guinée aux contreforts de l'Atakora, le Bénin offre une palette de musées à l'image de sa diversité culturelle. Musées d'histoire, musées de site, ces établissements récents et pour la plupart ethnographiques sont le reflet d'un pays neuf en quête de réappropriation identitaire.
Autour de collections insoupçonnées, les conservateurs béninois se mobilisent pour mettre en lumière leur civilisation et leurs traditions. Favorisant l'éveil culturel dans leur pays, ces médiateurs traduisent l'histoire par l'objet pour éclairer notamment les relations intimes et complexes entre les dieux, les rois et les peuples du Bénin.

Carte des musées en république du Bénin

Source : Patrick Effiboley, 2008

Musées publics

Musée historique d'Abomey
Musée ethnographique Alexandre-sènou-Adandé de Porto-Novo
Musée d'Histoire de Ouidah
Musée ethnographique et de plein air de Parakou
Musée régional de Natitingou
Musée-monument Akaba-Idénan de Kétou
Musée de la Mémoire de Ouidah
Musée olympique du Bénin, stade de l'Amitié, Cotonou
Musée de la Maison fortifiée de Tanguiéta

Musées privés

Musée des Sciences naturelles, Nature tropicale, Tanto, Cotonou
Musée des Arts et de la Culture de Porto-Novo
Musée de la Chasse et du *Fa* de Savalou
Fondation Zinsou, Cotonou
Jardin des Plantes et de la Nature, Porto-Novo
Musée des Abeilles, API-Bénin, Cana (Bohicon)
Musée Gnonnas Pedro, Lokossa

Projets publics

Musée Essou, Kinkinhoué
Musée du palais Danri, Nikki
Musée du Palais royal, Savalou

Projets privés

Musée du Vodun, Abomey
Musée des Arts et de la Culture Vodun, Abomey
Musée des Masques, Adjarra
Musée Don Francisco de Souza, Ouidah
Musée international de la Diversité culturelle, Cotonou
Musée associatif du Retour, Ouidah
Musée de la Musique, Savalou
Musée du temple Avessan, Porto-Novo

Les musées béninois d'hier à demain

Patrick Effiboley

Si depuis 1930, date de la création du premier musée béninois, quelques travaux ont été consacrés à des musées béninois[1], il n'y a jamais eu d'étude traitant de l'ensemble du paysage muséal béninois. Cet article, tiré d'une thèse en cours de réalisation, esquissera l'histoire des musées béninois et formulera quelques pistes de réflexion en vue de la rénovation et de la diffusion du patrimoine national.

Fig. 1 Le Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo, 2008.

Évolution du paysage muséal béninois

Trois grandes étapes se repèrent dans l'histoire des musées béninois : la période fondatrice, celle des premières initiatives nationales et enfin la phase contemporaine de « démocratisation » du paysage muséal.

La période fondatrice

L'histoire des musées du Bénin, et de la plupart des pays en Afrique, s'inscrit dans l'histoire de la colonisation européenne[2]. Après la conquête par les Français en 1894 du royaume du Danhomè, et des autres entités politiques formant l'actuelle république du Bénin, les palais royaux d'Abomey cessèrent d'être des lieux de décisions politiques et furent désertés. Laissés à l'abandon, ils menaçaient ruine. En 1929, le nouveau gouverneur de la colonie, Jean-François Reste, frappé à la fois par la dégradation du site, la richesse et la facture des œuvres et des autres objets de pouvoir qui s'y trouvaient, décida de promouvoir une politique de sauvegarde. Voici ce qu'il en dit : « Les résidences royales, elles aussi, s'effondrèrent. Seules celles de Ghézo et de Glè-Glè résistèrent suffisamment pour pouvoir être remises en état. La restauration de ces deux résidences et leur transformation en musée de l'histoire et de l'art dahoméens furent entreprises à la fin de 1929. Les murs furent consolidés, les toitures refaites. De vieux artisans qui avaient vécu au temps de la splendeur du palais et en connaissaient les moindres détails, vinrent modeler les bas-reliefs que les pluies avaient détruits ou défigurés. Quand les bâtiments eurent repris leur ancienne physionomie, on y rassembla les reliques du passé : les dix trônes royaux, les sabres des rois, les récades (bâtons de commandement), les animaux de cuivre symbolisant les familles royales ; les objets du culte : les dieux tutélaires, les statuettes, les masques, les meubles rituels, les éventails des féticheuses, les lourds bracelets de cuivre ; les calebasses ornées de ciselures, les pagnes et les tissus et l'innombrable série de assën, sorte de parasols en fer ou en argent, curieusement ornés, qu'on piquait en terre près des autels des ancêtres et devant lesquels, le jour de la fête des morts, on exposait les offrandes. Le musée fut inauguré le 21 décembre 1930. Il présente aux visiteurs de précieux documents historiques et artistiques que devront consulter tous ceux qui s'intéressent à la race dahoméenne, l'une des plus intelligentes de l'Afrique noire[3]. »

Jusqu'en 1943, le musée resta sous l'autorité du gouvernement du Dahomey puis fut confié à l'Ifan, ou Institut français d'Afrique noire[4], centre de recherche scientifique créé en 1936. Le musée fut dirigé successivement par Paul Thomassey (1945), Paul Mercier (1945-1951) et Jacques Lombard (1951-1960), avant d'être confié à des responsables béninois à partir de l'accession à l'indépendance en 1960 du Dahomey, rebaptisé Bénin en 1975.

À la demande du gouvernement béninois, l'Unesco envoya plusieurs missions à Abomey, qui aboutirent notamment à la rédaction des rapports de Jean Gabus en 1967, de Jacques Crozet en 1968[5] et plus tard, en décembre 1985, à l'inscription de l'ensemble du site des 44 hectares sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. À la faveur du projet de restauration conduit à la fin des années 1990 par l'équipe de l'École du patrimoine africain de Porto-Novo, en collaboration avec le Getty Conservation Institute et le Centre international pour l'étude et la restauration des biens culturels (Iccrom), le comité scientifique a décidé d'étendre progressivement la restauration, jusqu'alors concentrée sur les palais de Guézo et Glélé qui abritaient le musée, à l'ensemble du site des palais royaux d'Abomey inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le palais Dowomè du roi Béhanzin fut ainsi restauré entre 2005-2006 et abrite depuis peu le Centre d'interprétation de la vie et de l'œuvre du roi Béhanzin. Parallèlement à cette politique de conservation des palais royaux devenus musées nationaux, l'Ifan avait lancé dès 1949 une campagne de collectes d'objets ethnographiques à travers tout le territoire du Dahomey. Cette campagne permit d'amasser des objets très variés provenant des principaux groupes socioculturels, masques, instruments de musique, armes, outils aratoires, objets de vannerie et de poterie, etc. Ces collections servirent de base à la création en 1966 du Musée ethnographique de Porto-Novo, situé au sud-est dans la capitale, musée rebaptisé en 1993 du nom de l'un des grands ethnologues béninois, Alexandre Sènou Adandé.

Les premiers musées créés par l'État indépendant

Après l'accession à l'indépendance le 1er août 1960, le nouvel État prit deux décisions qui eurent des retombées diverses sur les musées. La loi numéro 61-21 du 5 juillet 1961 votée par l'Assemblée nationale institua un billet d'entrée au Musée historique d'Abomey, entrée qui jusqu'alors était gratuite. Le nombre de visiteurs fut divisé par deux et, quarante ans après, le musée peine à retrouver la fréquentation d'autrefois.

Par ailleurs, en 1964, l'ancien fort portugais de Ouidah, qui abritait depuis 1894 la représentation de l'État portugais dans la colonie du Dahomey, fut nationalisé et les Portugais qui y résidaient furent sommés de quitter les lieux. N'acceptant pas la décision, les Portugais mirent le feu au bâtiment principal qui fut gravement endommagé. Déclaré monument historique par décret numéro 266/PC-MENC du 13 novembre 1964, le site fit l'objet de nombreuses restaurations. Transformé en musée d'Histoire de Ouidah, il a été ouvert au public le 6 septembre 1967. L'amélioration des relations diplomatiques avec le Portugal dans les années 1980 se traduisit par une aide apportée par ce pays à la restauration du site et à la formation du conservateur, responsable du musée.

Enfin, en 1976, à la suite du décès de Dè Gbèffa, dernier «chef supérieur[6]» de l'ancien royaume de Porto-Novo (Hogbonou, établi à l'est du royaume du Danhomè), le palais, inhabité pendant plusieurs années et se dégradant, fut acquis par l'État béninois et fit l'objet d'une opération de sauvegarde. Il devint patrimoine national en 1981, les travaux de restauration ne débutant véritablement qu'à la fin des années 1980 avec l'appui d'une coopération allemande. Le site, transformé en musée – le musée Honmè, palais royal de Porto-Novo – et restauré, fut ouvert au public en 1988.

La grave crise de la fin des années 1980, à la fois économique, sociale et politique, a débouché sur la mise en place de nouvelles institutions. Dans cette configuration inédite, une loi portant Charte culturelle en république du Bénin, votée par l'Assemblée nationale, a pour objectifs d'«assurer la sauvegarde, la protection et la promotion du patrimoine culturel national; développer la recherche culturelle comme moyen indispensable à l'affirmation et à l'enrichissement des identités culturelles nationales[7]». L'administration a ainsi lancé plusieurs projets de musée dans chaque département administratif du pays, l'idée étant de doter chacun des départements d'un musée. Le Musée ethnographique et de plein air de Parakou, dont

1. Paul Mercier et Jacques Lombard,
Guide du musée d'Histoire d'Abomey, Études dahoméennes,
Porto-Novo, IFAN, 1959;
Pierre Verger et Clément da Cruz,
Musée historique de Ouidah, Porto-Novo, Irad, 1969;
Th. Constant Ernest d'Oliveira et al.,
La Visite du musée d'Histoire d'Abomey, 1970;
Denise Sossouhounto, *Musées d'Afrique de l'Ouest, histoire et perspectives*, doctorat de troisième cycle sous la direction de Jean Guiart, université Paris I,
Institut d'art et d'archéologie, 1986;
Suzanne Preston Blier, «The Musée historique in Abomey. Art, Politics, and the Creation of an African Museum»,
dans Ezio Bassani et Gaetano Speranza (dir.),
Art in Africa 2: Collecting, Documenting, Preserving, Restoring and Exhibiting Works of Art of African Traditional Art,
Florence, Centro di Studi di Storia delle Arti Africane, 1991;
Francesca Piqué et Leslie H. Rainer,
Les Bas-Reliefs d'Abomey: l'histoire racontée sur les murs,
Paris, Adam Biro, 1999.

2. Pour une vue d'ensemble de cette question,
voir Anne Gaugue, *Les États africains et leurs musées. La mise en scène de la nation*, Paris, L'Harmattan, 1997.

3. Jean-François Reste, *Réalisations et perspectives d'avenir*,
Paris, Publications du Comité de l'Afrique française,
1934, p. 30-31.

4. L'Ifan a été créé par l'arrêté numéro 1945 du 19 août 1936
du *Journal officiel* de l'Afrique-Occidentale française,
22 août 1936, p. 778-780. La gestion du musée lui fut confiée
en 1943 conformément à l'arrêté numéro 1520 A P A
du 8 octobre 1943. Dans l'état actuel de nos recherches,
nombre de points restent à élucider: *quid* du texte
portant création du Musée historique d'Abomey et de sa date?
Quid de Paul Thomassey qui a précédé Paul Mercier à la tête
du musée? Quoi qu'il en soit, il faut retenir l'antériorité
en Afrique du musée d'Abomey sur les autres formes
de musée, ce type de musée que l'on pourrait qualifier
de «palatial», et qui n'a, semble-t-il, pas été relevé comme tel
dans les travaux des spécialistes (par exemple Anne Gaugue,
«Musée et colonisation en Afrique tropicale»,
Cahiers d'études africaines, nos 155-156, 1999, p. 731-733).

5. Jacques Crozet, *Étude de la restauration et de la mise en valeur des palais royaux d'Abomey: Dahomey (mission)*,
Paris, Unesco, février-mars 1968,
(http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000086/008693fb.pdf);
Jean Gabus, «Monuments historiques du Dahomey
et du Cameroun: projets de restauration», *Museum*, vol. XX,
no 2, 1967.

6. «Chef supérieur» est le terme administratif
désignant les héritiers du trône du royaume de Hogbonou
(ou Porto-Novo).

7. Article 6 de la loi numéro 91-006 du 25 février 1991
portant Charte culturelle en république du Bénin.

le projet avait été initié à la fin des années 1960, a été repris et le musée fut ouvert au public en 1991, en même temps que le Musée régional de Natitingou, installé dans les anciens locaux du commandant de cercle construits en 1910. Les deux sont situés respectivement dans les départements du Borgu et de l'Atakora, au nord du Bénin.
Toujours dans cet élan, le site d'Akaba-Idénan, reste de l'enceinte fortifiée de la ville royale de Kétou qui date du XVIII[e] siècle, restauré avec l'appui de la Coopération française en 1993-1994, est transformé en musée. Après quelques années de service cependant, le conservateur qui y avait été nommé dut partir en raison des conflits d'usage avec les habitants du lieu. La crise illustre le vide juridique en cette matière et la nécessité de définir un cadre adapté à ces demeures transformées en musées mais encore investies par une fonction politico-religieuse importante pour les communautés locales. Plusieurs sites de ce type, à la fois lieux d'habitation et lieux d'exercice d'un pouvoir coutumier, ont été restaurés à Kinkinhoué (département du Mono-Couffo), à Savalou (département du Zou-Collines), à Nikki (département du Borgu-Alibori), et attendent d'être ouverts au public.

L'engouement pour les musées dans le Bénin contemporain

Tandis que l'administration publique s'investit dans la création de musées sur le territoire national, les communautés et des individus prennent également des initiatives dans ce domaine qui témoignent d'un nouvel intérêt pour ces questions et sont révélatrices de la démocratisation de la société béninoise contemporaine.
La première en date est celle du musée de Souza, à Ouidah, et a été lancée dans les années 1990 par les descendants de Francisco Félix de Souza, dit Chacha, un commerçant brésilien de cette région. Le musée est pour le moment ouvert uniquement aux chercheurs.
Le 2 novembre 1998, l'ancien imprimeur et homme d'affaires Urbain Karim da Silva inaugure son musée da Silva des Arts et de la Culture afro-brésilienne de Porto-Novo. Il est logé dans un bâtiment de type colonial situé à l'entrée de la ville de Porto-Novo, entre deux musées nationaux, à 1 kilomètre environ du Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo et du musée Honmè, palais royal de Porto-Novo. Ce musée abrite des collections d'une extrême variété, photographies, mobilier domestique, machines phonographiques et d'imprimerie, etc. On y trouve aussi un espace d'exposition, une grande bibliothèque et une salle de spectacle où se déroulent fréquemment des représentations théâtrales et des conférences données par des personnalités locales. Lors de la cérémonie d'ouverture, son promoteur a déclaré mettre le musée à la disposition de l'Unesco pour servir de « musée de référence » sur la traite négrière.
Dans la ville historique d'Abomey, deux projets de musées sont dédiés à la culture *vodun*, religion traditionnelle très présente dans la royauté. Le premier est une initiative de Djimassè, historien communautaire. Le second émane du sculpteur Cyprien Tokoudagba, auteur des sculptures monumentales de la Forêt sacrée de Ouidah et qui a également participé à la grande exposition *Les Magiciens de la Terre* organisée en 1989 par le Centre Georges-Pompidou de Paris. Au titre des projets émanant d'individus, mais relevé cette fois-ci au nord du Bénin, on peut citer le cas d'un musée reproduisant l'habitation rurale traditionnelle fortifiée dite *tata*. Porté par un ancien instituteur, le musée construit en 1997 dans la ville de Tanguiéta est actuellement en réfection[8].
Au cours de cette même période, un autre type de musée voit le jour, ou du moins est redécouvert, au Bénin : le musée consacré au patrimoine végétal et animal. Pour le moment, deux réalisations en relèvent. À Cotonou, le musée des Sciences naturelles, Nature tropicale, de Cotonou est une initiative de Joséa Dossou-Bodjrènou, un diplômé de l'université d'Abomey-Calavi qui, à la faveur du gel des recrutements dans la fonction publique béninoise à la fin des années 1980, décida de se mettre à son propre compte, sous le couvert administratif d'une organisation non gouvernementale : Nature tropicale. À Porto-Novo, l'École du patrimoine africain, en collaboration avec la direction de l'Agriculture et le comité béninois pour le Conseil international des musées (Icom), a réhabilité l'ancien Jardin botanique d'essai de Porto-Novo qui date de l'époque coloniale. Dénommé jardin des Plantes et de la Nature (JPN), il offre des visites didactiques pour les groupes pédagogiques dans le cadre des leçons de biologie et de botanique.

Fig. 2

Fig. 2. Façade d'un des bâtiments composant le musée da Silva des Arts et de la Culture afro-brésilienne de Porto-Novo, 2008.

8. Tilo Grätz, « La muséification sur place », *Cahiers d'études africaines*, 155-156, XXXIX-3-4, 1999, p. 829-843.

9. Le terme « Aguda » désigne les populations afro-brésiliennes.

10. Cette mosquée est la seule qui existe encore en l'état dans les pays du golfe de Guinée, celle de Lagos au Nigeria ayant été démolie pour reconstruire une mosquée plus spacieuse et plus moderne.

11. Code de déontologie de l'Icom, 2006, 13.

Mis à part le jardin des Plantes et de la Nature qui résulte de la collaboration de plusieurs structures étatiques, le foisonnement des musées privés ne manque pas de soulever nombre de questions. Est-ce un hasard si les deux premières réalisations sont portées par des descendants d'Afro-Brésiliens, la famille de Souza et Urbain Karim da Silva ? La création de ces musées ne répond-elle pas à un souci de reconnaissance ou d'affirmation d'une certaine identité ? Cette question est d'autant plus intéressante que l'École du patrimoine africain a organisé de son propre chef en novembre 2001 un colloque international sur le patrimoine afro-brésilien. Dans ce cadre, une exposition temporaire sur le thème « Aguda[9] : itinéraires et identités » a été organisée à la bibliothèque départementale de l'Ouémé à Porto-Novo du 28 novembre 2001 au 28 février 2002. Y étaient présentés des portraits, des objets de valeur de grandes familles afro-brésiliennes à Agoué, Cotonou, Ouidah et Porto-Novo, mais également des maquettes d'édifices de type afro-brésilien comme la mosquée centrale de Porto-Novo[10], témoins visibles des contacts entre le golfe de Guinée et le continent américain.

Un potentiel à exploiter

Au vu du dynamisme du paysage muséal béninois, il est intéressant de s'interroger sur l'état des collections et sur les statistiques de fréquentation des musées. Un aperçu sommaire des collections de quelques musées publics et des chiffres sur leur fréquentation permettent de dresser un premier bilan.

Le défi de l'enrichissement des collections muséales

Le Code de déontologie de l'Icom dans sa dernière version[11] assigne des missions précises aux musées : « la mission d'un musée est d'acquérir, de préserver et de valoriser ses collections afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel et scientifique. Ses collections constituent un important patrimoine public, occupent une position particulière au regard de la loi et jouissent de la protection du droit international. À cette mission d'intérêt public est inhérente la notion de gestion raisonnée, qui recouvre les idées de propriété légitime, de permanence, de documentation, d'accessibilité et de cession responsable ».
Tout en reconnaissant l'importance de la dimension « préservation et valorisation » inscrite dans ce code, nous n'évoquerons ici que la politique des acquisitions dans les musées béninois. Les collections des musées publics pour lesquelles nous avons rassemblé les données sont présentées dans le tableau 1.
Les objets répertoriés sont au total peu nombreux et soulèvent en outre la question de la constitution des collections. Le cas du Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé (MEASA) de Porto-Novo illustre bien la situation : héritier du fonds de l'Institut français d'Afrique noire, il abrite les plus vieilles collections ethnographiques présentes sur le territoire national. Et après l'indépendance en 1960, très peu d'opérations de collecte ont été conduites. Le tableau ci-contre révèle que, sur onze années d'activité, l'Ifan a rassemblé plus de la moitié des collections présentes dans les réserves du MEASA.
La situation est quasiment identique dans les autres musées publics du Bénin. Les campagnes de collecte, qui répondent pourtant à la mission de l'institution, ne sont pas fréquentes. Dans le même temps, les musées ne bénéficient pas d'une ligne budgétaire spécifique. Ne serait-il donc pas nécessaire de mettre en place une vraie politique des collections ? Celle-ci répondrait à un double objectif : permettre aux musées de remplir leurs missions et favoriser la préservation, pour les générations futures, de nombreux éléments matériels qui témoignent de l'histoire du Bénin.

Tableau 1. L'état des collections des musées béninois

Noms des institutions	Nombres de pièces
Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo	1 340
Musée d'Histoire de Ouidah	700
Musée Honmé, palais royal de Porto-Novo	230
Musée ethnographique et de plein air de Parakou	563
Musée régional de Natitingou	457

Tableau 2. Évolution des collections du Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé, Porto-Novo

Périodes	Nombre d'objets	Collectes en %
1949-1960 : période coloniale	859	64,10
1961-1966 : premières années d'indépendance	116	8,70
1967-1972 : premières années d'existence du MEASA	158	11,80
1973-1990 : MEASA à l'époque marxiste-léniniste	61	4,50
1991-2007 : MEASA sous le Renouveau démocratique	146	10,90
Total	1 340	100,00

Une augmentation croissante du taux de fréquentation des musées béninois

La question de la fréquentation des musées béninois est une préoccupation presque aussi vieille que les musées eux-mêmes. Cependant, très peu d'études ont été conduites à ce sujet alors que le paysage muséal s'est enrichi et diversifié. Des données inédites, recueillies dans les archives ou constituées par nos soins, permettent de donner un aperçu chiffré de la fréquentation (tableaux 3 et 4).

Avec des totaux bien souvent supérieurs à vingt mille visiteurs par an, les chiffres de visite du Musée historique d'Abomey sur une dizaine d'années montrent à quel point ce musée dans les années 1950 était fréquenté. Le rapprochement entre les chiffres du Musée historique d'Abomey dans les années 1950 et ceux des autres musées pendant les douze dernières années fait apparaître une régression sensible de la fréquentation, même s'il y a une légère reprise à partir de 2000. La faiblesse de ces chiffres est d'autant plus frappante que, dans le même temps, la population béninoise, qui était d'un peu plus de deux millions dans les années 1960, a plus que triplé en 2006. Toutefois, il faut remarquer que le nombre de visiteurs est en augmentation quasi croissante depuis les dix dernières années[12].

Dans le cadre d'une nouvelle politique des publics, il faudrait envisager la gratuité des visites pour les scolaires, ou encore la gratuité des visites un dimanche par mois. Mais au-delà de cet aspect, les musées devraient proposer des activités diversifiées afin d'attirer un nouveau public. Lorsque les expositions permanentes datent de dix ans et plus et qu'il n'y a presque jamais d'expositions temporaires, le public n'est guère incité à venir ou à revenir. Ce constat est commun à la plupart des musées en Afrique, nous dit Joseph Adande, qui souligne l'intérêt que les musées ont à s'adresser particulièrement aux publics scolaires. En revanche, ceux-ci, arrivés à l'âge adulte, n'iront pas visiter les musées si c'est pour y voir une exposition qui date de leur enfance[13].

Tableau 3. Les statistiques de fréquentation du Musée historique d'Abomey de 1953 à 1963

Sources	Années	Totaux	Observations
A	1953	18500	
	1954	24700	*Dont 656 touristes, soit 2,65% du total annuel*
B	1955	27029	
	1956	30191	
	1957	28904	
	1958	28618	
	1959	22816	
	1960	23750	
	1961	13081	
	1962	12081	*Entrée en vigueur le 1er août 1962 de la loi numéro 61-21 du 5 juillet 1961 instituant un droit d'entrée au Musée historique d'Abomey et qui a considérablement fait baisser le nombre de visiteurs*
	1963	3952	

Sources : A : *Notes africaines*, n° 66, avril 1955, p. 64 ; B : rapport anonyme, dossier Abomey, Porto-Novo, bibliothèque du Centre béninois de la recherche scientifique et technique (CBRST), 1964.

Pour une nouvelle valorisation du riche patrimoine culturel béninois

Les musées ont été longtemps le domaine de prédilection de l'État, au Bénin comme dans beaucoup d'autres pays. Les multiples initiatives évoquées ci-dessus, le contraste entre la stagnation de la fréquentation et la diversification des types de musée indiquent cependant que, en cette matière, des évolutions dans les attentes du public sont perceptibles ; leur prise en compte pourrait renouveler l'esprit dans lequel sont pensées la politique des musées et la valorisation du patrimoine au Bénin.

Vers une nouvelle muséographie et des thématiques inédites

Jusqu'aux années 1990, les musées du Bénin étaient des musées de type historique ou ethnographique. Le Musée historique d'Abomey retrace l'histoire de l'ancien royaume du Danhomè, tandis que le Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo, le musée d'Histoire de Ouidah, le Musée régional de Natitingou, le Musée ethnographique et de plein air de Parakou présentent des collections ethnographiques. Ce type de musée est tout simplement la continuation d'un modèle muséographique en vogue à l'époque coloniale, dans les colonies et en métropole. Ce modèle consiste à montrer un objet, ou des séries d'objets identiques, avec une petite étiquette qui ne renseigne guère ou pas du tout sur son contexte, son usage, les autres objets qui lui sont rattachés, etc. Il relève plus de l'inventaire exposé que d'un souci didactique propre à éveiller la curiosité d'un public non spécialisé.

Certaines réalisations invitent à nuancer le propos. En 1997-1998, le Musée historique d'Abomey a fait l'objet à la fois d'une grande restauration du site et d'un renouvellement de l'exposition permanente. Le Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo, dans son exposition permanente, *Naître, vivre et mourir au Bénin*, qui date d'une dizaine d'années déjà, a pour sa part tenté de présenter des objets à partir d'un scénario et d'une scénographie. Ces expériences restent cependant singulières et pourraient être enrichies, par exemple, par l'introduction d'une animation vidéo, l'implication des détenteurs des savoirs traditionnels qui apporteraient un autre éclairage sur ces éléments du patrimoine culturel et les rendraient plus intelligibles. Cependant, mis à part ces deux exemples, la majorité des autres musées n'a pas reçu cette attention.

12. Oumar Yamadou Diallo, dans un article détaillé («Les publics des musées en Afrique. Le public scolaire du Musée national du Mali», dans Anne-Marie Bouttiaux (dir.), *Afrique : musées et patrimoines pour quels publics ?*, Tervueren, Musée royal de l'Afrique centrale, Culture Lab éditions et Paris, Karthala, 2007), nous indique que le Musée national du Mali a une fréquentation moyenne d'un peu moins de vingt mille visiteurs, alors que le Musée historique d'Abomey au Bénin a largement dépassé ce nombre. Mais dans le même temps, il nous informe que les musées de Mombasa, de Nairobi (Kenya) et de Niamey (Niger) ont respectivement une fréquentation de deux cent trente mille, deux cent vingt mille et trois cent mille visiteurs.

13. Voir Joseph Adande, «Le musée, un concept à réinventer en Afrique», *Africultures*, n° 70, mai-juin 2007, numéro thématique sous la dir. de Yacouba Konaté et Hassan Musa, «Réinventer les musées», p. 56.

14. Musée dédié au musicien du même nom, décédé en 2004.

15. L'une des grandes places de la capitale porte d'ailleurs son nom. Mais peu de gens savent ce qui lui valut cet honneur.

16. L'État a su mettre en place depuis 1998 un partenariat avec les familles royales d'Abomey dans le cadre du plan de gestion du site des palais royaux de la ville. Il est efficace. Le modèle peut bien inspirer les différentes parties impliquées dans le cas du site d'Akaba-Idénan de Kétou.

Par ailleurs, les nouveaux musées ou projets de musée abordent ou redécouvrent des thématiques inédites au Bénin : la faune et la flore dans le jardin des Plantes et de la Nature de Porto-Novo déjà évoqué. Un autre exemple est celui du musée des Abeilles de Kana (Abomey), transformation d'une activité qui avait commencé par la production du miel il y a bientôt deux décennies. Ces nouveaux types de musée consacrent la rupture avec le modèle muséographique de type ethnographique.

Dans le même ordre d'idées, le musée da Silva de Porto-Novo, le musée Don Francisco de Souza de Ouidah, ou encore le musée[14] Gnonnas Pedro, situé à Lokossa, indiquent d'autres pistes. Ainsi, le musée da Silva, bien qu'il s'appelle musée des Arts et de la Culture afro-brésilienne, répondrait mieux à la dénomination de « musée d'histoire sociale ». Ses collections photographiques renseignent sur des personnages importants de l'histoire récente du Bénin et d'ailleurs. On y voit par exemple la photographie des anciens présidents de la République, ainsi que celles des anciens présidents de l'Assemblée nationale, celle du révérend père Thomas Mouléro, le premier prêtre béninois, de Justine Béhanzin, la première sage-femme du pays, ou encore celle de Germain Olory-Togbé, le premier ingénieur géophysicien[15]. Moshood K. O. Abiola, élu président de la République du Nigeria en 1993 et à qui a été refusée l'accession au pouvoir, figure dans les galeries. Pour le moment, les musées publics n'abordent quasiment pas ce pan de l'histoire du Bénin. Combien de gens dans la génération montante savent par exemple que le Bénin a connu une situation similaire, celle où Adjou Moumouni, élu à la présidence de la République, n'a pu accéder au pouvoir ? Lors d'une enquête dans le musée da Silva, j'ai rencontré des élèves de la classe de terminale du collège Notre-Dame-de-Lourdes de Porto-Novo qui étaient venus se renseigner sur « les pionniers dans chaque domaine au Bénin, par exemple le premier romancier, le premier prêtre, le premier président de la République, etc. ». Dans la même semaine, une femme est arrivée du Sénégal pour obtenir des informations sur l'histoire de sa famille béninoise d'origine afro-brésilienne. Son père, qui avait émigré vers le « pays de la Téranga » (Sénégal), était mort il y avait quelques années et elle voulait connaître ses racines. Elle est rentrée satisfaite de sa visite. Ces deux exemples montrent bien qu'existe une demande sociale, peut-être latente, mais que les musées devraient explorer davantage pour justifier de leur utilité sociale en renouvelant leurs pratiques, leurs thématiques et leurs objectifs.

Quelques défis de l'élargissement du champ d'intervention des musées

L'élargissement et la diversification du paysage muséal interpellent les acteurs du patrimoine culturel, à commencer par ceux qui interviennent dans les différents niveaux des institutions publiques. La floraison des projets de musée offre l'occasion de repenser la question du statut juridique des musées et des institutions assimilées du Bénin. Les musées publics pour la plupart souffrent d'un vide juridique. On se souvient du musée Akaba-Idénan dont l'État a financé la restauration, et ce en l'absence d'un cadre juridique approprié. Cette situation nourrit un conflit latent entre l'État et les héritiers pour lesquels le site conserve une valeur symbolique et religieuse très forte. Il faudra trouver un compromis pour une nouvelle restauration du site et sa réouverture au public, tout en préservant sa fonction religieuse et protectrice à laquelle est attachée la communauté locale[16].

L'autre défi majeur des musées auxquels les pouvoirs publics sont confrontés est la question du financement. Les musées publics béninois, aujourd'hui, reçoivent peu de financements. Ils en manquent notamment sous la forme de subventions annuelles permettant de mener des activités importantes et suivies. Ainsi, le Fonds national pour le développement des musées (FNDM) a été créé par l'arrêté numéro 27/MCC/CAB/CC/CP portant Codes de gestion des recettes des musées constitué à partir des 25 % des recettes issues des droits d'entrée des musées publics. Récemment transformé en Direction du fonds national pour le développement des musées (DFNDM), il constitue une direction autonome, relevant du ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme. La nouvelle direction aura en charge, entre autres missions, le financement des musées publics pour l'amélioration de l'offre muséale. Quant aux musées privés, ils recevront le soutien du FNDM pour promouvoir leur développement et se doter d'une gestion adéquate

Tableau 1. Les statistiques de fréquentation des musées publics du Bénin de 1995 à 2007

Années	MHA	MEASA	MHO	MHPRP	MEPAP	MRN
1995		3626	7414	4022		559
1996		5459	9317	5519	1045	920
1997	10659	4820	11290	4623	542	1281
1998	15048	5839	11737	7476	639	1227
1999	16663	5330	12450	5932	244	1794
2000	21370	5208	15929	6277	324	1778
2001	22013	4888	18144	4956	118	2292
2002	29152	4576	18134			1912
2003	21191	5964				1485
2004	21373	5446		5925		1548
2005	22004	5468	19881	7103	873	1879
2006	22410	6991	18690	7063	912	1890
2007	23269	6166	23211	7414	1493	1780

MHA : Musée historique d'Abomey ; MEASA : Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo ; MHO : musée d'Histoire de Ouidah ; MHPRP : musée Honmè, palais royal de Porto-Novo ; MEPAP : Musée ethnographique et de plein air de Parakou ; MRN : Musée régional de Natitingou. Les colonnes en fonds gris marquent les années pour lesquelles les données ne sont pas disponibles.

Je voudrais remercier les personnes qui, pendant près d'une décennie, m'ont permis d'avoir accès à ces données et de les présenter ici. Parmi elles, Léonard Ahonon (Musée historique d'Abomey), Pascal Ayoyito (Musée historique d'Abomey), Zéphirin Daavo (Musée historique d'Abomey puis direction du Patrimoine culturel), Micheline Egounlety (musée d'Histoire de Ouidah), Colette Gounou (Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo), Martin N'Kouado (Musée régional de Natitingou), Toussaint Godonou (musée Honmè, palais royal de Porto-Novo), Urbain Hadonou (musée Honmè, palais royal de Porto-Novo), Yvonne Sogansa-Amègan (Musée ethnographique Alexandre-Sènou-Adandé de Porto-Novo), Séko Souka-Cissé (Musée ethnographique et de plein air de Parakou).

Cette présentation du paysage muséal béninois, depuis sa fondation jusqu'aux dynamiques contemporaines, a fait apparaître un développement remarquable nécessitant une réflexion approfondie. L'État a un rôle important à jouer en aidant à la formation du personnel de ces institutions. Mais pour renforcer la capacité d'intervention des musées auprès du public, pour répondre à des attentes souvent diversifiées et inédites, il faudra également solliciter l'appui des entreprises qui opèrent au Bénin pour que, au nom de leur responsabilité sociale, elles puissent soutenir les projets culturels dans les musées. Ne serait-il pas possible d'instituer des incitations fiscales, voire des encouragements à créer des fondations ? Les musées béninois ont assurément de beaux jours devant eux. Chacun devra apporter sa contribution pour que le patrimoine culturel soit réellement au service du développement du pays.

Bibliographie

Adande Joseph, « Le musée, un concept à réinventer en Afrique », *Africultures*, n° 70, mai-juin 2007, numéro thématique sous la dir. de Yacouba Konaté, « Réinventer les musées », et Hassan Musa, p. 56.

Anonyme, *Notes africaines* [revue de l'Ifan], n° 66, avril 1955, p. 64.

Anonyme, rapport individuel (sur le Musée historique d'Abomey), dossier Abomey, Porto-Novo, bibliothèque du Centre béninois de la recherche scientifique et technique (CBRST), 1964.

Blier Suzanne Preston, « The Musée historique in Abomey. Art, Politics, and the Creation of an African Museum », dans Ezio Bassani et Gaetano Speranza (dir.), *Art in Africa 2 : Collecting, Documenting, Preserving, Restoring and Exhibiting Works of Art of African Traditional Art*, Florence, Centro di Studi di Storia delle Arti Africane, 1991, p. 140-158.

Cornevin Robert, *La République populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1981.

Crozet Jacques, *Étude de la restauration et de la mise en valeur des palais royaux d'Abomey : Dahomey (mission)*, Paris, Unesco, février-mars 1968, (http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000086/008693fb.pdf).

Diallo Oumar Yamadou, « Les publics des musées en Afrique. Le public scolaire du Musée national du Mali », dans Anne-Marie Bouttiaux (dir.), *Afrique : musées et patrimoines pour quels publics ?*, Tervueren, Musée royal de l'Afrique centrale, Culture Lab éditions et Paris, Karthala, 2007, p. 95-103.

Gabus Jean, « Monuments historiques du Dahomey et du Cameroun : projets de restauration », *Museum*, vol. XX, n° 2, 1967.

Gaugue Annie, *Les États africains et leurs musées. La mise en scène de la nation*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Gaugue Anne, « Musée et colonisation en Afrique tropicale », *Cahiers d'études africaines*, n°s 155-156, 1999, p. 727-745.

Mercier Paul et Lombard Jacques, *Guide du musée d'Histoire d'Abomey. Études dahoméennes*, Porto-Novo, Ifan, 1959.

Oliveira Th. Constant Ernest d' *et al.*, *La Visite du musée d'Histoire d'Abomey*, Abomey, s.n., 1970.

Pique Francesca et Rainer Leslie H., *Les Bas-Reliefs d'Abomey : l'histoire racontée sur les murs*, Paris, Adam Biro, 1999.

Reste Jean-François, *Réalisations et perspectives d'avenir*, Paris, Publications du Comité de l'Afrique française, 1934.

Sossouhounto Denise, *Musées d'Afrique de l'Ouest, histoire et perspectives*, doctorat de troisième cycle sous la direction de Jean Guiart, université Paris I, Institut d'art et d'archéologie, 1986.

Verger Pierre et da Cruz Clémeni, *Musée historique de Ouidah*, Porto-Novo, Irad, 1969.

Sources orales

Entretien avec M. Mamadou, inspecteur de l'enseignement primaire à la retraite et ancien élève de Mme Romagnani, directeur de l'École urbaine, centre de Porto-Novo, dont la résidence abrite actuellement le Musée ethnographique Alexandre-Sénou-Adandé, le 11 décembre 2006.

Entretien avec Alain Godonou, ancien conservateur, directeur de l'École du patrimoine africain, Porto-Novo, le 13 janvier 2007.

Entretien avec Chabi Oladelé, secrétaire du roi de Kétou, palais royal de Kétou, le 7 mai 2008.

Recueils de textes de loi et décrets

Bibliothèque Cujas, Paris.

Direction des Archives nationales, Porto-Novo.